



RETRAITE DE L'ENCADREMENT EN DANGER !

FO, CFDT, ET CFTC ont signé l'accord AGIRC ARRCO du 18 Mars 2011 qui avalise le passage de l'âge à la retraite à 62 et 67 ans

CET ACCORD PENALISE LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE, INGENIEURS ET CADRES

CET ACCORD DEGRADE LE POUVOIR D'ACHAT ET SPOLIE LES FAMILLES NOMBREUSES !

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES :

Bien que l'accord soit contraire aux intérêts de l'encadrement et des familles nombreuses, il permet aux signataires de faire coalition pour

SE REPARTIR LES PRESIDENCES DES CAISSES NATIONALES DE SECURITE SOCIALE

CFTC : Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) **Fait le 20 10 2011**

FO : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) **Fait le 04 11 2011**

CFDT ? : AGIRC ? **Conseil programmé le 31 01 2012**

**LA CFE-CGC NE CAUTIONNE PAS CET AXE ANTI-ENCADREMENT !
ADHEREZ A LA CFE-CGC QUI VOUS SOUTIENT REELLEMENT !**